

Crainte de cyberattaques lors les élections présidentielles Françaises

<input type="checkbox"/> R	Crainte de cyberattaques lors les élections présidentielles Françaises
----------------------------	--

Jean-Yves Le Drian a annoncé que 24.000 cybertattaques ont été déjouées en 2016, renforçant les craintes à quelques mois de la présidentielle.

La menace liée aux cyberattaques inquiète les pays occidentaux. Jean-Yves Le Drian a annoncé dans un entretien au *Journal du Dimanche* que 24.000 cybertattaques ont été déjouées en 2016, quelques jours après un rapport des services de renseignement américains pointant du doigt l'ingérence russe dans l'élection présidentielle américaine.

De quoi faire craindre des opérations similaires lors de la prochaine présidentielle en France, en avril et en mai prochain. « Il existe un risque à prendre très au sérieux que l'élection présidentielle soit menacée d'instrumentalisation par le biais d'attaques ou de propagande cyber », met en garde François Clémenceau, journaliste au *Journal du Dimanche* et auteur de l'interview.

« Les politiques ont pris des mauvaises habitudes. »

« Notre enquête auprès des formations politiques montre que la prise de conscience existe, mais elle est encore faible. Les personnalités politiques ont pris de très mauvaises habitudes dans l'utilisation de leurs téléphones et de leurs ordinateurs », s'inquiète-t-il.

Un risque d'attaque russe.

François Clémenceau affirme également que la France pourrait être victime d'une cyberattaque de la part de la Russie. « Ce qui est sûr, c'est que la France, comme l'Allemagne ou l'Italie, a une position vis-à-vis de la Russie sur l'Ukraine ou sur la Syrie... Il y a donc un intérêt du point de vue russe à déstabiliser une partie des démocraties occidentales, notamment en Europe et singulièrement la France, qui a pris des positions très dures par le biais de sanctions contre la Russie. »

Notre métier : Vous aider à vous protéger des pirates informatiques (attaques, arnaques, cryptovirus...) et vous assister dans vos démarches de mise en conformité avec la réglementation relative à la protection des données à caractère personnel.

Par des actions de formation, de sensibilisation ou d'audits dans toute la France et à l'étranger, nous répondons aux préoccupations des décideurs et des utilisateurs en matière de cybersécurité et de mise en conformité avec le règlement Européen relatif à la Protection des Données à caractère personnel (RGPD) en vous assistant dans la mise en place d'un Correspondant Informatique et Libertés (CIL) ou d'un Data Protection Officer (DPO) dans votre établissement.. (Autorisation de la Direction du travail de l'Emploi et de la Formation Professionnelle n°93 84 03041 84)

Plus d'informations sur : <https://www.lenetexpert.fr/formations-cybercriminalite-protection-des-donnees-personnelles>



Réagissez à cet article

Original de l'article mis en page : Cyberattaque : « un risque d'instrumentalisation » de l'élection présidentielle